

24 HEURES RADIO



Lundi 23 Mars

82^{ème} jour de l'année

***Aujourd'hui nous fêtons les Victorien et
Rebecca***

Dotée d'une forte personnalité, Rebecca se distingue par son caractère particulièrement expansif et impulsif. Elle est aussi très indépendante

Journée mondiale de la Météorologie

ÉPHÉMÉRIDE

Pierre Palmade a 58 ans.

L'acteur Michel Crémadès a 71 ans

12 ans pour la gagnante de l'Eurovision junior Lou Deleuze

La chanteuse Elisa Tovati a 50 ans.

Chaka Khan a 73 ans

61 ans pour Marti Pellow du groupe WET WET WET

Elle a fait partie de la troupe des NULS, l'actrice Chantal LAUBY a 78 ans.

Enfin, Judith Godrèche a 54 ans

PROGRAMME TELE

Sur TF1 : Suite de la série Maison de retraite

France 2 : L'art du crime

France 3 : Le mystère Henri Pick : Célèbre animateur d'une émission littéraire, Jean-Michel Rouché (Fabrice Luchini) est interpellé par le succès soudain du livre « Les dernières heures d'une histoire d'amour » écrit par un inconnu nommé Henri Pick, un ancien pizzaiolo aujourd'hui décédé et originaire du Finistère. Le critique littéraire est persuadé qu'il s'agit d'une imposture. Afin d'enquêter sur cet auteur dont personne n'avait jamais entendu parler auparavant, Jean-Michel Rouché se rend dans le village dont était originaire ce mystérieux écrivain. Il y rencontre Joséphine (Camille Cottin), la fille d'Henri Pick, avec qui les premiers rapports sont tendus.

Canal+ : Un prophète

M6 : Mariés au premier regard

Arte : Jean Gabin et Lino Ventura dans Razzia sur la chnouf

W9 : Jack Reacher

TMC : Jurassic World : Fallen Kingdom

LE CHIFFRE DU JOUR

30

Elle n'a écouté que son courage et a choisi d'oublier la compétition par solidarité. Le Norway Trail, une course internationale de chiens de traîneau organisée à Beitostølen (Norvège) du 1er au 7 mars dernier, a été le théâtre d'une chute spectaculaire d'une musheuse, suivie d'un sauvetage tout aussi impressionnant entrepris par une autre concurrente. La Norvégienne Venke Gulli a raconté avoir dû freiner pour éviter un traîneau qui avait soudainement stoppé sa course devant elle. L'opération a rendu ses sept chiens nerveux. Voilà pourquoi lorsqu'elle a voulu repartir, les animaux ont bondi vers l'avant, entraînant un choc qui a fait perdre à la conductrice le contrôle de son attelage. Ce dernier a foncé dans la neige fraîche et a basculé sur le côté. « Je suis restée derrière le traîneau, car les chiens ont retrouvé la piste. Ils sont très rapides et très enthousiastes, si bien que j'ai été entraînée sur 400 à 500 mètres en descente », a témoigné Venke Gulli, qui a estimé que la vitesse de progression du traîneau atteignait alors 30 km/h. La scène marquante a été filmée par la caméra embarquée de la musheuse suisse Marketa Bednar, qui arrivait derrière. La conductrice ne s'est cependant pas arrêtée là et a décidé de venir en aide à sa camarade. Elle a d'abord tenté de se porter au niveau des chiens de Venke Gulli en espérant les faire ralentir, comme le montrent les images. En vain. Sans se soucier de perdre un temps précieux dans la course, elle a alors « eu l'idée d'arrêter [son] propre attelage, de sauter sur le traîneau et d'essayer d'arrêter les animaux d'une manière ou d'une autre », a-t-elle expliqué. Sur la vidéo, on la voit en effet bondir et s'accrocher à l'attelage, être à son tour entraînée avant que les chiens ne finissent pas s'arrêter. « C'est ma sauveuse », a confié la Norvégienne. Marketa Bednar a quant à elle estimé qu'« il faut s'entraider sur la piste, même si c'est une compétition. Elle a appelé à l'aide et je devais bien sûr essayer. C'était en réalité la seule chose possible à faire à ce moment-là ». Les deux musheuses et leurs chiens s'en sont sortis sans blessure.

L'INFO MÉDIA

M6 fait condamner Google

Le groupe M6 a fait condamner Google à près de 23 millions d'euros de dommages et intérêts pour pratiques anticoncurrentielles sur le marché de la publicité en ligne, a indiqué le géant américain à l'AFP, confirmant une information du média spécialisé mind Media. Google va faire appel du jugement rendu mardi par le Tribunal des activités économiques de Paris. "Nous sommes en profond désaccord avec cette décision disproportionnée et nous ferons appel", a indiqué un porte-parole de Google à l'AFP. "Ces actions en justice opportunistes (...) reposent sur des interprétations erronées du secteur des technologies publicitaires, qui est hautement concurrentiel et en constante évolution", a-t-il ajouté. Sollicité par l'AFP, le groupe M6 n'a pas fait de commentaire. Le tribunal a condamné Google à 22,7 millions d'euros de dommages et intérêts, plus 230.000 euros de frais d'avocat. Il lui est reproché d'avoir favorisé sa propre plateforme de vente de publicité en ligne lors de l'attribution d'espaces publicitaires, au détriment de ses concurrentes. Le jugement, consulté par mind Media, s'est appuyé sur deux décisions précédentes liées au même motif: l'une de l'Autorité de la concurrence, qui avait sanctionné Google à hauteur de 220 millions d'euros en juin 2021, et l'autre de la Commission européenne, qui a infligé au géant américain une amende de 2,95 milliards d'euros le 5 septembre. Selon mind Media, la décision de la Commission européenne a permis au Tribunal des activités économiques d'étendre jusqu'en 2022 la période d'infraction entamée en 2014, alors que la date de fin retenue par l'Autorité de la concurrence était 2020. Cela a fait augmenter le montant des indemnités. La décision de la Commission avait été critiquée par le président américain Donald Trump, sur fond de tensions au sujet de la régulation européenne des géants technologiques américains. Aux Etats-Unis, Google fait également face à une procédure en justice sur cette question. Le ministère américain de la Justice lui reproche de créer des situations de monopole sur le marché de la publicité en ligne. En France, plusieurs groupes de médias ont assigné Google pour la même raison.

LE CARTON ROUGE

Un renard qui s'offre une croisière

Des semaines de traversée et plus de 5000 kilomètres parcourus. C'est le périple effectué par un passager clandestin un peu particulier d'un cargo, qui a embarqué discrètement à Southampton, dans le sud de l'Angleterre, pour débarquer à New York: un renard roux. L'animal, recueilli à l'arrivée, vit désormais au zoo du Bronx, qui l'a pris en charge le temps de lui trouver un foyer permanent. Il semble en bonne santé. Selon le parc, le goupil est un mâle. Les soigneurs ont déclaré aux médias britanniques qu'il est âgé d'environ deux ans et pèse quelque cinq kilos. Nourri de fruits, légumes, aliments protéinés et friandises occasionnelles, «il semble bien s'acclimater, il a traversé beaucoup d'épreuves», a expliqué Keith Lovett, directeur des programmes animaliers du zoo du Bronx. Début février, l'animal serait monté à bord d'un transporteur de voitures sans se faire remarquer. Entre le 4 et le 18 février, il a parcouru environ 5472 kilomètres à travers l'Atlantique. Il n'a été découvert qu'après l'accostage dans le port de New York par des collaborateurs du service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis.

LE BUZZ DU JOUR

Une station qui fait le buzz en Dordogne

À Saint-Aulaye, en Dordogne, une station-service Carrefour a trouvé une manière aussi simple qu'efficace de rappeler que l'énergie la moins chère... reste celle que l'on ne consomme pas. Sur son panneau lumineux affichant les prix du carburant, la station a ajouté une ligne inattendue : le prix du vélo. Le panneau ressemble à n'importe quelle signalétique de station-service en bord de route. On y retrouve les prix des carburants affichés en gros chiffres rouges lumineux. Le SP98 est affiché à 1,779 € le litre, le SP95 à 1,759 € et le gazole à 1,659 €. Mais une dernière ligne attire l'attention : le prix pour le vélo, indiqué à 0,000 €. Un petit détail humoristique qui transforme ce panneau classique en message subtil sur la mobilité et l'énergie. La scène a été immortalisée par Patrick Gallès, maire de Saint-Séverin en Charente, qui a partagé la photo après l'avoir prise chez les voisins périgourdins de Saint-Aulaye. La photo montre le panneau de la station Carrefour Contact, installée en bord de route dans un cadre plutôt rural, avec pins et végétation en arrière-plan. Sous les prix du carburant, la station indique également être ouverte 24h/24, avec un drive et même un distributeur de pizzas accessible à toute heure. Le message fonctionne justement parce qu'il ne cherche pas à être démonstratif. Aucun slogan écologique ni campagne officielle. Juste une ligne ajoutée au milieu des prix du carburant. En affichant le vélo à 0 €, la station rappelle avec humour qu'il existe parfois une alternative évidente aux énergies fossiles. Une petite touche d'autodérision pour une station-service... qui continue évidemment de vendre essence et diesel. Comme quoi, parfois, la meilleure idée marketing tient simplement à une ligne de plus sur un panneau.

UNE DATE DANS L'HISTOIRE

23 Mars 1857 : premier ascenseur installé dans un grand magasin

Elisha Graves Otis inaugure le premier ascenseur du monde, dans un magasin de porcelaine et de verrerie françaises, à New York. Le bâtiment comportait cinq étages et l'ascenseur fonctionnait grâce à une série d'arbres et de courroies entraînés par une centrale à vapeur. Sa capacité était de 450 kilogrammes à une vitesse de 0,2 mètre par seconde. Pour les hôtels, il faut attendre 1866 que le premier ascenseur fut installé à New York, à l'hôtel Saint-James. L'industrie commençait à se développer. En 1868, Otis avait mis au point un ascenseur à vapeur et des dispositifs de sécurité si élaborés que les étages supérieurs prirent plus de valeur. La hauteur des bâtiments augmenta. A New York, Chicago, San Francisco, Boston, les immeubles atteignaient à l'époque plus de 6 étages, et s'équipaient tous d'ascenseurs. Les hôtels, les grands magasins, comprirent très vite l'atout que ces appareils représentaient. En 1889 la Tour Eiffel est inaugurée avec un ascenseur (hauteur de 160,40 mètres vitesse de 80 cm/s) dû aux efforts conjoints de Léon Edoux et des frères Otis qui ont succédé à leur père.